



Intervention du club Sud O Lux pour ses membres :

Les modalités suivantes sont établies :

1. Les Compétitions CO individuelles d'un jour en Belgique (courses Nationales et championnats de Belgique) **avec inscription préalable via le Sud O Lux ou via le système O'Punch**

= prise en charge par Sud O Lux de **50 %** du droit d'inscription «standard» **si il y a participation effective de l'inscrit.** (sinon l'inscription est entièrement à la charge du compétiteur).

Le trésorier tient la comptabilité individuelle des affiliés Sud O Lux, qui sera transmise à chacun chaque semestre.

2. **Relais, BCR, Challenge Moise, Challenge Wagener**

= prise en charge à **100%** de l'inscription par le Sud O Lux (*inscription sous non d'équipe SudOLux*)

3. Autres épreuves avec **inscription sur place ou via O'Punch** (régionales,...)

= pas d'intervention du Sud O Lux (tout à charge du coureur)

4. **Les épreuves de type raid (Karrim'Hoc, Transforestière, Raid O Lux, OrientTRAIL)**

= pas d'intervention du Sud O Lux (tout à charge du coureur)

5. **Locations EMIT ou Sportident**

= pas d'intervention. *En cas de location récurrente, il peut être intéressant d'en acquérir un.*

6. **Entraînements Sud O Lux :**

- gratuité pour les affiliés Sud O Lux ;

- 2.-€ pour les affiliés dans un autre club ABSO ou IOF ;

- 3.-€ pour les non affiliés

Décision du CA.